

Bilan du secteur aquaculture de 2009

Le secteur de l'aquaculture contribue de façon importante à l'économie des collectivités rurales côtières de la province. Les retombées économiques sont attribuables en grande partie aux emplois créés et aux revenus tirés des activités primaires et de transformation. Le secteur occupe le deuxième rang au pays après la Colombie Britannique. La principale activité aquacole au Nouveau Brunswick est la salmoniculture, qui compte pour environ 97 p. 100 de la valeur du secteur. Grâce à l'augmentation du nombre de sites d'élevage, la conchyliculture est également un secteur en croissance qui engendre des avantages économiques pour un certain nombre d'aquaculteurs. Au cours des dernières années, l'aquaculture a connu des changements structurels importants et est en bonne position pour poursuivre sa croissance. Le secteur primaire de l'aquaculture a produit des ventes totales évaluées à 164 millions de dollars en 2009. La même année, les activités de production primaire et de transformation du secteur aquacole ont créé 2 100 emplois équivalents temps plein au Nouveau Brunswick. En plus du saumon de l'Atlantique, les autres espèces commerciales produites dans la province comprennent l'huître américaine, la truite arc-en-ciel, l'omble de fontaine et la moule bleue. D'autres espèces comme le pétoncle de baie, le flétan et l'esturgeon montrent un certain potentiel commercial. En tout, ces espèces autres que le saumon comptent pour 3 p. 100 de la valeur du secteur



Vue d'ensemble de l'industrie

Nombre de sites salmonicoles	95
Superficie louée pour la salmoniculture	1 658 hectares
Nombre de sites de poissons d'eau douce	94
Superficie louée pour la conchyliculture	2 786 hectares
Sites conchylicoles (culture sur le fond)	493
Valeur à la ferme*	163,8 millions de dollars
<i>Saumon</i>	<i>159 millions de dollars</i>
<i>Mollusques, crustacés et truite</i>	<i>4,8 millions de dollars</i>
Exportations	
<i>Saumon</i>	<i>171,7 millions de dollars</i>
Emplois (EPT)-primaire	894
Emplois (ETP)-transformation	1 211

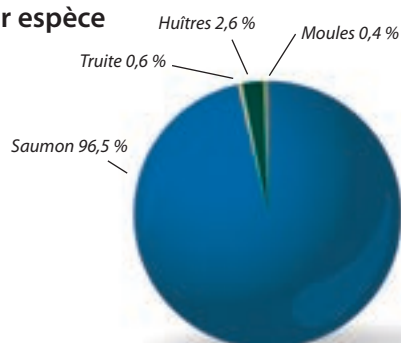
Volume et valeur

*Estimation

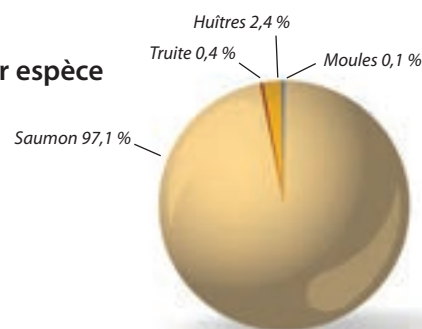
Espèce	Volume (tonnes métriques)	
	2008*	2009*
Saumon	26 000	24 000
Truite	500	150
Huîtres	598	638
Moules	500	95
Total	27,598	24,883

Espèce	Valeur (millions \$)	
	2008*	2009*
Saumon	192,1	159,0
Truite	5,0	0,7
Huîtres	3,1	4,0
Moules	0,5	0,1
Total	200,8	163,8

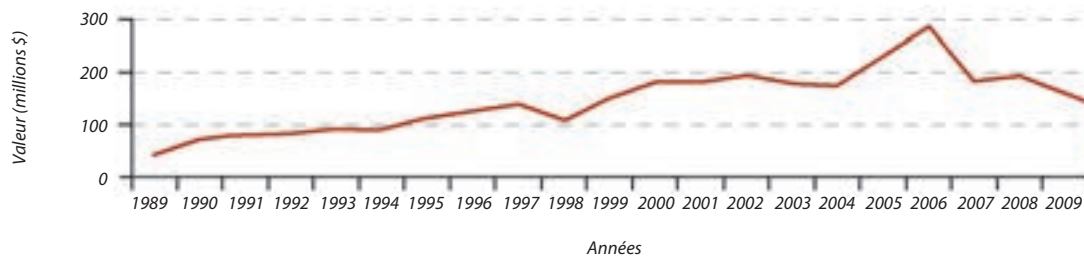
Volume total par espèce 24,883 tm*



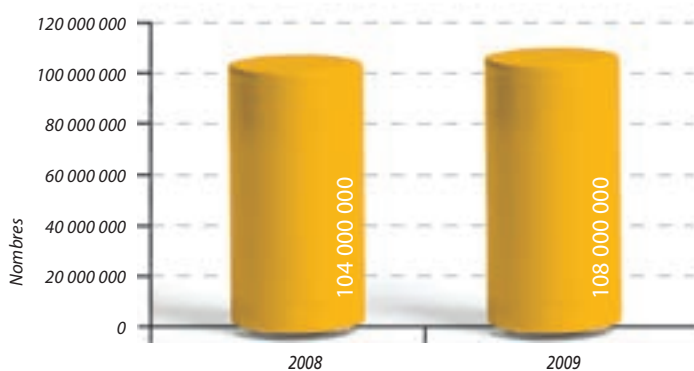
Valeur totale par espèce 163,8 M\$*



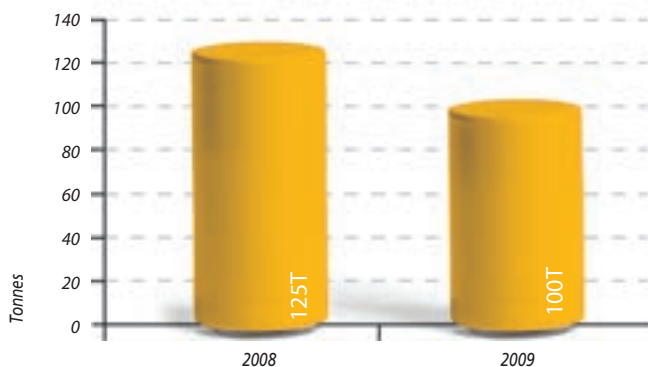
Valeur de la production salmonicole



Nombre d'huîtres en production



Production des autres espèces (morue, flétan, esturgeon)



Points saillants de 2009

- La valeur totale de la production aquacole primaire a diminué, tombant de 201 millions de dollars en 2008 à 164 millions de dollars en 2009. L'introduction d'un nouveau système de classe d'âge et la réorganisation des sites – conséquences du plan de gestion de l'anémie infectieuse du saumon – ont mené à une baisse du nombre de poissons pendant la période de transition.
- La valeur de la production du saumon a chuté de 192 millions de dollars en 2008 à 159 millions de dollars en 2009. Cette diminution est attribuable à une réduction de 2 000 tonnes de la production salmonicole (en raison de la réorganisation des sites) et à l'utilisation du prix à la ferme, au lieu du prix du marché, dans le calcul de la valeur de la production. La réduction de la production et l'utilisation du prix à la ferme ont entraîné des diminutions de la valeur de production de 15 millions de dollars et de 18 millions de dollars respectivement.
- La production ostréicole a augmenté de 40 tonnes (7 p. 100) en 2009, et le prix de l'huître est passé de 2,35 \$ à 2,84 \$ la livre, soit une augmentation de 21 p. 100. La valeur de la production s'est ainsi élevée de 3 millions de dollars à 4 millions de dollars.

La production et sa valeur dont faisait état le survol du secteur de l'aquaculture de 2008, ont été modifiées pour tenir compte de la production réelle plutôt que de chiffres estimatifs.

Sources des tableaux et graphiques : Pêches et Océans Canada et ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick

